

Elections Européennes

Le dimanche 9 juin 2024

Le 9 juin auront lieu en France les élections au parlement européen. Il s'agit d'un scrutin de listes à la proportionnelle **à un tour**.



Le bureau de vote se tiendra comme habituellement salle Coraze à l'école et sera ouvert en continu de **8 à 20 heures**.

Tout citoyen Français ou de la communauté européenne **dûment inscrit sur les listes électorales de la commune** peut voter.

- Il faut être âgé de plus de 18 ans à la veille du scrutin.
- Il faut se présenter au bureau de vote avec sa carte d'électeur ou à défaut avec un justificatif d'identité comme sa carte d'identité ou son passeport.

Si vous prévoyez de ne pas être présent le 9 juin : Le vote par procuration est possible, et depuis cette année, la demande peut être faite en ligne à l'adresse suivante : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>.

Une démarche physique au commissariat de police ou au tribunal judiciaire reste possible.

Attention : Pour être valable, la procuration doit être envoyée à la mairie par l'autorité compétente avant le jour du vote. Il est donc conseillé de faire sa demande le plus tôt possible pour tenir compte des délais de traitement.

A noter:

Plusieurs listes candidates n'ont pas fourni de bulletins de vote aux communes. En conséquence, les électeurs devront imprimer ceux-ci directement depuis les sites internet de chaque liste.

Voici les listes candidates dont les bulletins de vote seront à éditer par l'électeur :

- 1- POUR UNE HUMANITE SOUVERAINE
- 2- POUR UNE DEMOCRATIE REELLE : DECIDONS NOUS-MÊMES !
- 7- FREE PALESTINE
- 9- PARTI REVOLUTIONNAIRE COMMUNISTES
- 10- PARTI PIRATE
- 16- PAIX ET DECROISSANCE
- 17- POUR UNE AUTRE EUROPE

20- CHANGER L'EUROPE

23- "POUR LE PAIN, LA PAIX, LA LIBERTE !" PARTI DES TRAVAILLEURS

25- NON ! PRENONS-NOUS EN MAINS

26- FORTERESSE EUROPE - LISTE D'UNITE NATIONALISTE

28- NON A L'UE ET A L'OTAN, COMMUNISTES POUR LA PAIX ET LE PROGRES SOCIAL

30- FRANCE LIBRE

32-LA RUCHE CITOYENNE

34- DEFENDRE LES ENFANTS

36- DEMOCRATIE REPRESENTATIVE

38- LIBERTE DEMOCRATIQUE FRANCAISE

Pour toutes les listes, les électeurs peuvent utiliser un bulletin de vote qu'ils auront téléchargé sur internet et imprimé eux-mêmes.

Cependant, pour être valide, le bulletin de vote doit être imprimé **au format A4, en paysage**, en recto-verso si nécessaire, sur papier blanc d'un grammage d'au moins 70g/m² et au plus de 80g/m² avec une encre d'une seule couleur et ne comporter aucun commentaire ou rature.

Merci de votre attention et de votre participation prochaine aux élections européennes.

Infos pratiques

Bureau de vote unique à Boisemont: salle Coraze à l'école.

Horaires : 8 à 20 heures.

Liens utiles

[Demande de procuration en ligne](#)

Contact

Mairie de Boisemont : mairie@ville-boisemont.fr

Tél. 01 34 42 34 98